

Seminaire CAP 2030

Déclinaison des objectifs du Projet de
Territoire & du Schéma de Cohérence
Territoriale (SCoT) de Cap Excellence

M. Rosan RAUZDUEL

2^{ème} Vice Président de Cap Excellence

**Président de la Commission Politique Locale d'Aménagement
Coordonnateur du Projet de Territoire et référent SCoT**

Seminaire CAP 2030

Présentation de la méthodologie d'élaboration
du Projet de Territoire
« Cap Excellence 2030 »

M. Bruno PIERREPONT
Directeur Général Délégué

Le projet de territoire

Il s'agit de définir une vision politique stratégique du développement du territoire communautaire sur les dix prochaines années s'appuyant sur un diagnostic partagé avec les acteurs du territoire :

D'où vient-on et où on va ?

1/ Qui est-on ensemble : « Notre ADN », nos valeurs communes ?

2°/ Quels sont nos objectifs communs (que souhaitent nos populations...) ?

3°/ Comment y parvient – on ensemble ?

1. Le projet de territoire ?

Prévu par la loi d'orientation et d'aménagement durable du territoire de 1999 dite « loi VOYNET » le **Projet de Territoire** est aussi nommé projet communautaire ou projet d'agglomération.

C'est un projet de développement :

- *« qui doit définir des orientations de moyen et long termes, fondées sur une identification précise des politiques publiques à mettre en œuvre et des initiatives privées à encourager. Ce projet doit par conséquent proposer une hiérarchisation des priorités de l'intervention publique et dessiner un cadre de référence stable pour la mise en œuvre des politiques qui répondent à plusieurs objectifs...»*

DATAR 2001

2. Pourquoi un projet de territoire maintenant ?

- Cap Excellence s'est construite en dix ans dans un contexte de forte instabilité juridique et financière nationale.
- Les projets de territoire conçus avant 2018 sont en voie d'obsolescence (ADCF) ? :
 - Réforme de la taxe professionnelle en 2009 ;
 - Révision de la carte intercommunale avec l'intégration de la ville de Baie-Mahault en 2013 ;
 - Loi NOTRe (2015), impact des transferts de la compétence environnement cadre de vie en 2016, développement économique en 2017 et prégnance des enjeux de réhabilitation des réseaux d'eaux.

La stabilité institutionnelle et financière est aujourd'hui propice à la définition du projet de territoire communautaire

3. Utilité d'un Projet de territoire pour Cap Excellence

Cap Excellence souhaite se doter de ce document fondateur pour :

- accompagner la construction de son identité communautaire,
- adapter son action aux changements de modes de vie,
- relever les nouveaux défis sociétaux, notamment l'adaptation au changement climatique et les objectifs du développement durable et
- repenser son action dans un contexte de restrictions budgétaires
- Envisager l'impact de ses politiques à l'échelle de la Guadeloupe et de la Caraïbe
- Activer des mécanismes de solidarité territoriale au sein du bloc communal

4. Déclinaison du Projet de Territoire

Le **Projet de Territoire** représente le « document-mère » qui doit engendrer et nourrir les mises à jour des schémas et les nouveaux plans stratégiques de l'agglomération:

- Le **SCOT** en est la déclinaison spatiale.
- Le Plan pluriannuel d'investissements réactualisé (PPI) et le **Pacte Fiscal et Financier** en sont les déclinaisons financières.
- Le **Schéma de Mutualisation** et le **Projet d'Administration** en sont les déclinaisons organisationnelles.

5. Méthodologie du projet de territoire de Cap Excellence

Afin de construire ce document stratégique qui ancre la réflexion prospective dans une réalisation concrète, la démarche suivante est proposée :

- état des lieux du territoire communautaire
- concertation avec les acteurs du territoire
- priorisation des axes principaux du projet de territoire
- adoption du projet de territoire

1. ETAT DES LIEUX DU TERRITOIRE

- Mise en perspective chiffrée de l'agglomération
- Mise en cohérence des documents stratégiques de l'EPCI
- Etat des lieux financier et fiscal
- Etat des lieux de la stratégie communautaire de communication
- Analyse AFOM du territoire

2. CONCERTATION AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

- Séminaire élus / cadres communautaires et villes membres
- Ateliers citoyens (selon le découpage cantonal)
- Enquête socio-économique
- Manifestation de restitution

3. PRIORISATION DES AXES DU PROJET DE TERRITOIRE

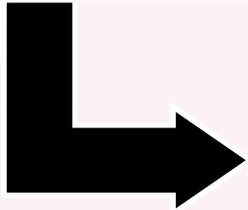
- Retours d'expériences d'autres projets de territoires
- Scénarii prospectifs
- Elaboration du plan d'actions
- Rédaction des fiches actions

4. ADOPTION DU PROJET DE TERRITOIRE

- Validation du projet de territoire par les instances communautaires
- Validation du plan de communication
- Présentation du projet de territoire aux partenaires

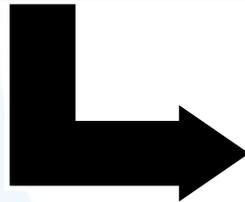
L'organisation

Conseil communautaire

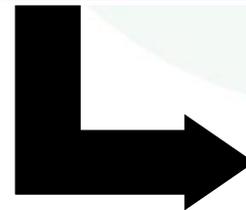


COPIL : Instance de pré-validation politique

- Présidents délégués des commissions communautaires + représentants villes



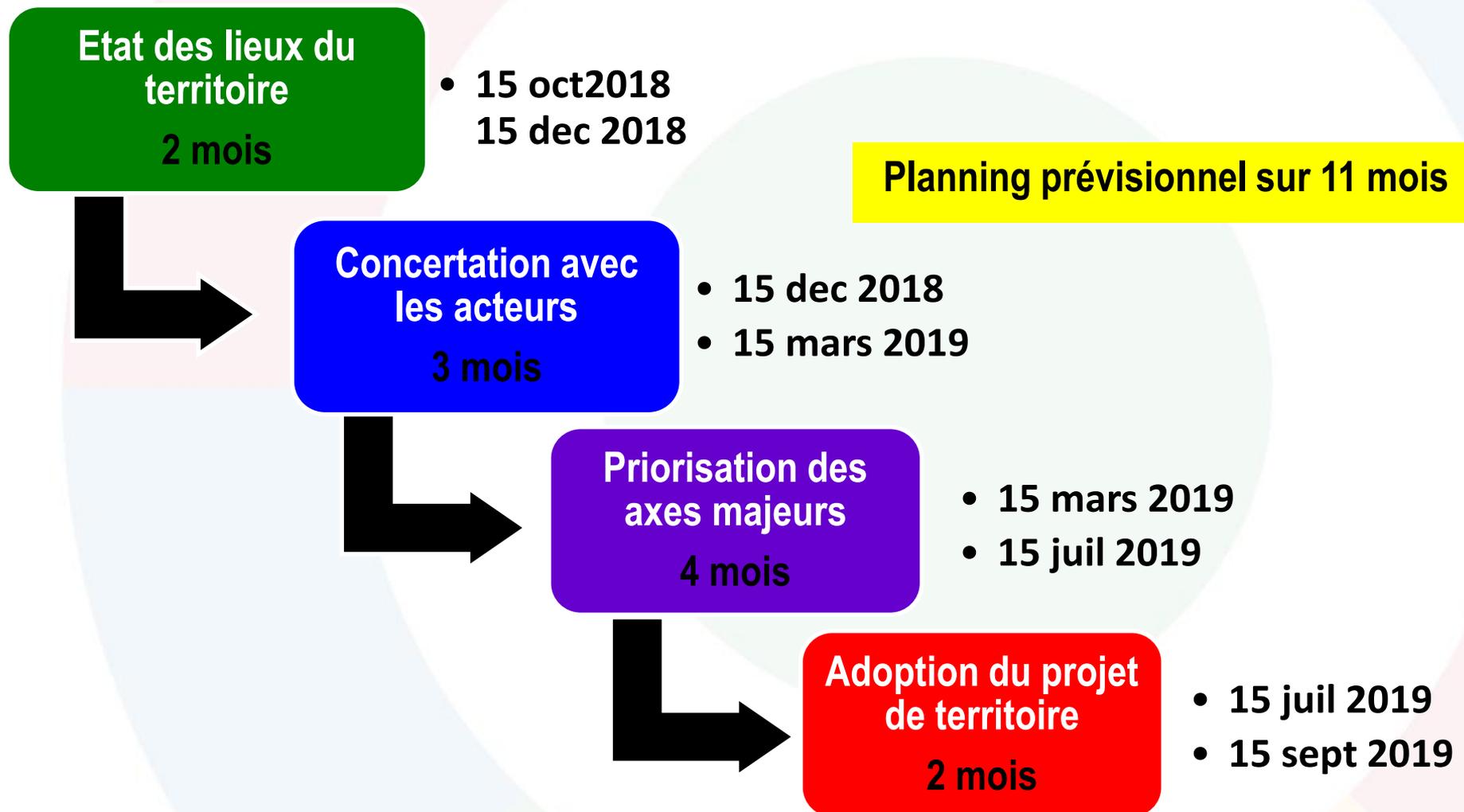
COTECH : DGA Cap + équipe projet + représentants techniques villes



Equipe projet

- 12 directeurs Cap-villes membres + AMO

5. Calendrier



Merci pour votre attention.

Seminaire CAP 2030

Présentation de la méthodologie d'élaboration
du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
de Cap Excellence

Mme Odyle ESPAIGNET-BATTA
Directrice Générale Adjointe
Développement Durable & Aménagement du Territoire

■ Qu'est-ce qu'un Schéma de Cohérence Territoriale ?

Un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un **document de planification et d'urbanisme** qui définit les **grandes orientations d'aménagement** pour un territoire donné, et pour **le moyen / long terme (10 à 15 ans)**.

Il a pour objectifs :

- **d'assurer la cohérence de l'ensemble des politiques sectorielles**
- **De définir l'équilibre entre les choix de protection et les options de développement.**

Il s'agira d'illustrer spatialement la vision du futur en terme d'aménagement et d'urbanisme durables

■ Qu'est-ce qu'un Schéma de Cohérence Territoriale ?

Son contenu précis est défini par le code de l'urbanisme (Article L.141-2)

Rapport de présentation	PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable	DOO : Document d'Orientations et d'objectifs
Diagnostic du territoire Identification des enjeux + Etat initial de l'environnement	Projet à l'horizon 2030 pour l'aménagement durable du territoire Stratégie choisie en matière de politiques publiques d'aménagement et de préservation de l'environnement	Document opposable : Prescriptions réglementaires permettant la mise en œuvre du PADD Orientations et principes de l'organisation de l'espace pour un développement équilibré
Projections démographiques Consommation des sols Répartition de l'habitat Besoins en logement Problématiques de déplacements Environnement	Urbanisme / Logement (PLH) / Transports et déplacements (PDU) / Implantation commerciale / Equipements structurants / Développement économique, touristique et culturel / Développement des communications électroniques / Qualité paysagère / Protection et mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers / Préservation et mise en valeur des ressources naturelles / Lutte contre l'étalement urbain / Préservation et de remise en bon état des continuités écologiques	Equilibre entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers / Conditions d'un développement urbain maîtrisé / Principes de restructuration des espaces urbanisés, de revitalisation des centres urbains et ruraux / Mise en valeur des entrées de ville, de valorisation des paysages et de prévention des risques ; Equilibre dans l'espace rural entre habitat, activité économique et artisanale, et préservation des sites naturels, agricoles et forestiers

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

CO-CONSTRUCTION & CONCERTATION

■ Quelle méthodologie pour le SCoT de Cap Excellence ?

TERMINÉE

Phase d'organisation et de prescription

- Délimitation du périmètre
- Prescription d'élaboration et modalités de concertation

EN COURS

Phase d'élaboration du projet de SCOT

- Définition d'un diagnostic partagé, élaboration du P.A.D.D et du D.O.O
- **Association des partenaires du territoire**
- **Concertation et consultation à chacune des étapes**

A VENIR

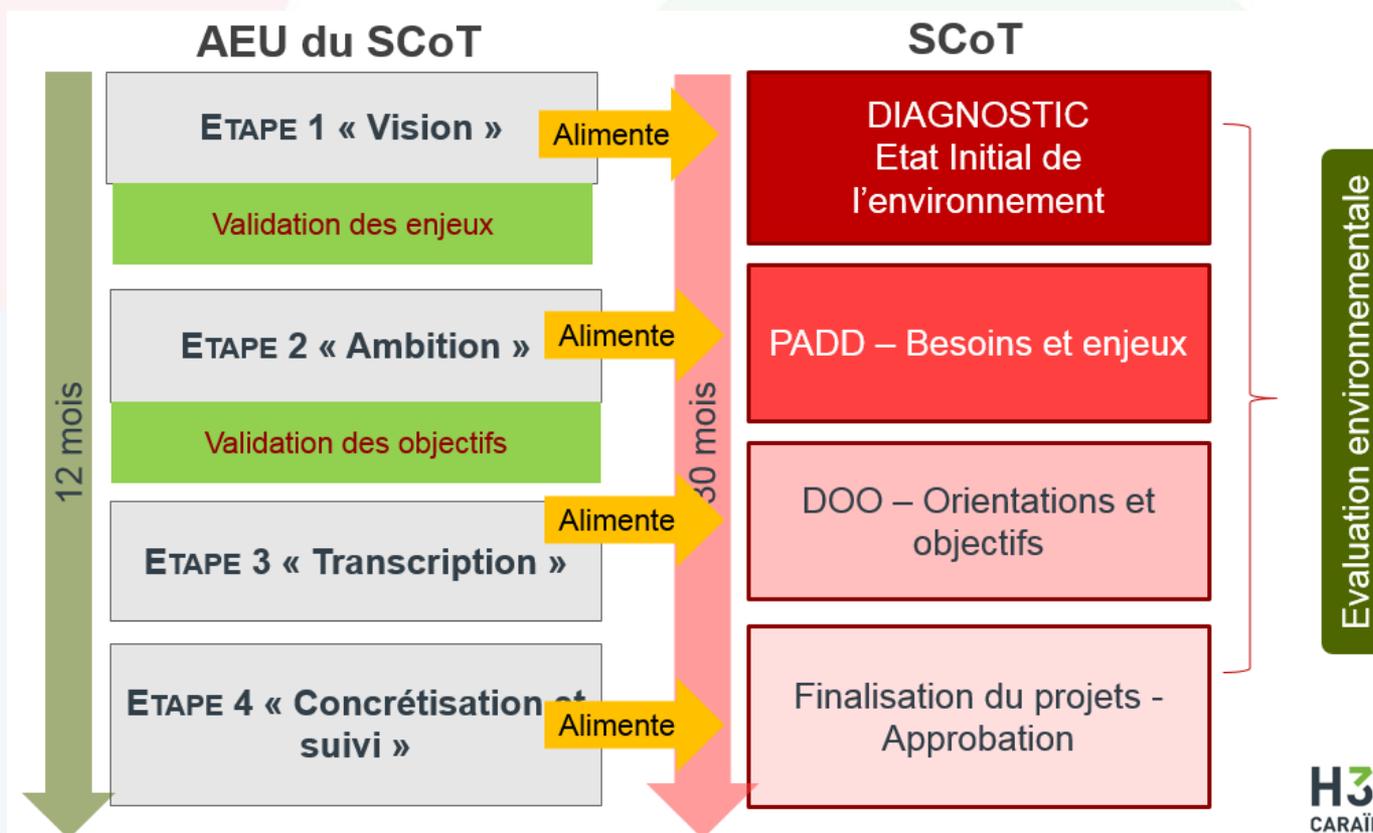
Phase d'instruction du projet du SCOT

- Avis des personnes publiques
- Enquête publique

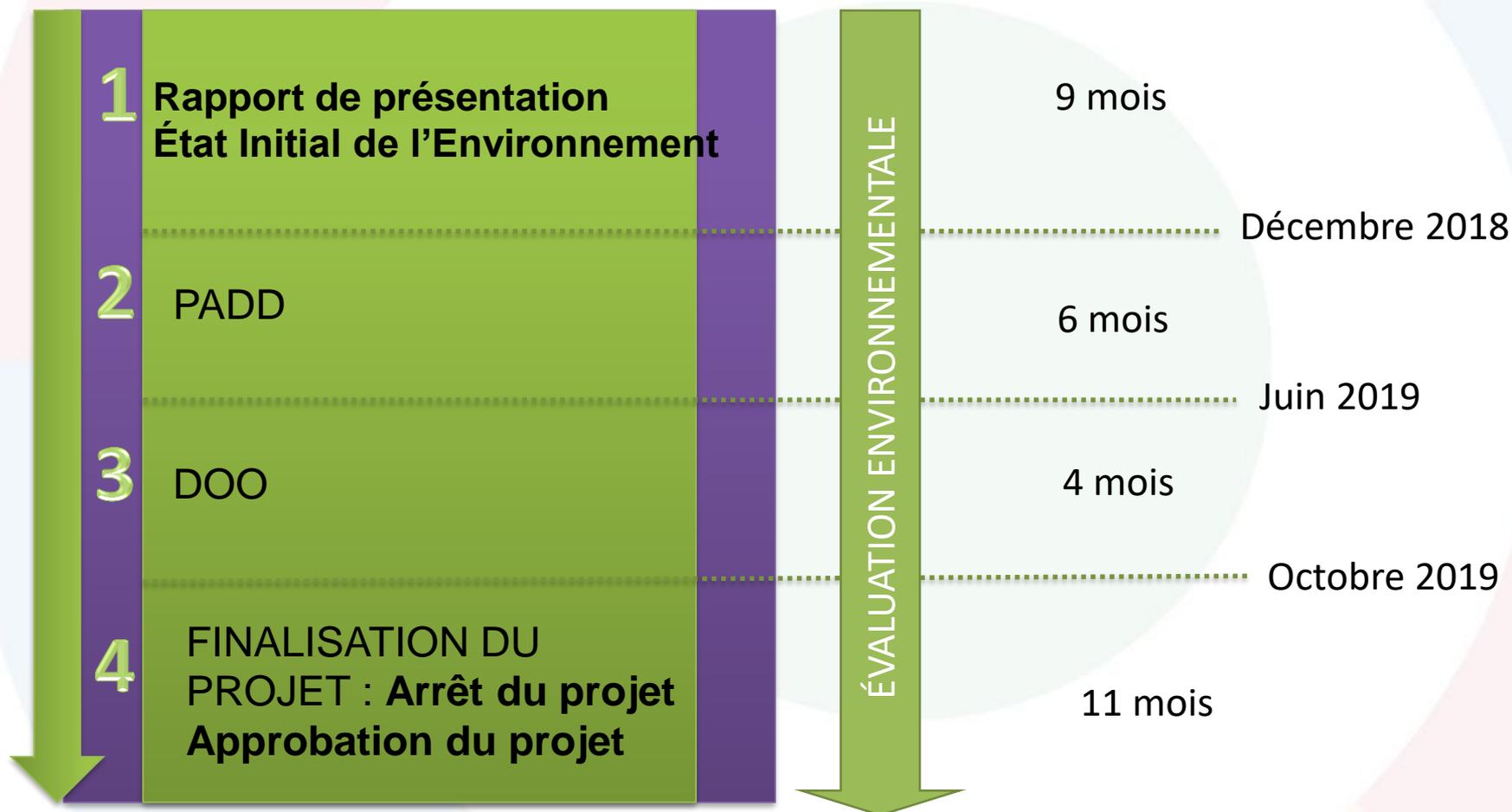
Réalisé en co-construction avec l'ensemble des parties prenantes de notre agglomération tout au long de l'élaboration

■ Quelle méthodologie pour le SCoT de Cap Excellence ?

Volonté politique déjà exprimée pour le SCoT pour Cap Excellence : **traduction d'une politique exemplaire et globale de développement durable notamment au regard des enjeux de transition écologique.**



- Quel calendrier pour le SCoT de Cap Excellence ?



Je vous remercie de votre attention.
